

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2014 - Convocation du 21 février 2014

L'an deux mille quatorze le vingt sept du mois de février à dix neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de Brouzet les Quissac dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Laurent ALBEROLA, Maire.

Présents : MM. Laurent ALBEROLA - Samuel FEUILLADE - Olivier HEYER - Thierry CHAPON - Julien ROCHETTE - Mmes Thérèse LAURENS - Sandrine BARRAL - Patricia GUENIOU

Absents : MM - Claude DAUDE - Didier CAZALIS – Mme NATHAN donne pouvoir à Laurent ALBEROLA

Secrétaire de séance : M. HEYER Olivier

Approbation séance du 31 janvier 2014 :.....

Le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 31 janvier 2014. Il est demandé d'ajouter le nom de Monsieur Thierry CHAPON au vote contre. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès verbal de la séance du 31 janvier 2014.

Réforme des rythmes scolaires

Monsieur le Maire déclare que le débat est ouvert. Monsieur le Maire propose que les parents invités puissent s'exprimer sur le sujet. Une interruption de séance intervient à 19h06. Madame Thérèse LAURENS arrive. La séance est réouverte à 19h48.

Suite aux discussions, Monsieur le Maire propose qu'une réponse dûment motivée soit faite au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) pour refuser sa proposition et la réforme. La réponse sera faite collectivement au travers d'une réunion de travail.

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancée de la procédure initiée par Monsieur Gilles PELLETIER et Madame Sabine HERBRETEAU à l'encontre de la Commune de Brouzet les Quissac.

Ce dossier fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du prochain conseil.

Séance levée à 19h59

Les conseillers

Le Maire,

Laurent ALBEROLA

